MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 70 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A



Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

8 Juin 1982 N° de série continue 18 Bulletin n° 18

ARBRES FRUITIERS

ARBORICULTEURS :

RESPECTER LES DELAIS D'EMPLOI (supplément au Bulletin n° 15)

RENOUVELER VOS TRAITEMENTS LESSIVES (Bulletin n° 7)

CERISIER

Mouche de la cerise - Le vol reste soutenu dans la plupart des situations (ST JUST, CHAMBONAS, ST SERNIN, ST PRIVAS, AUBENAS) : assurer la protection (voir Bulletin précédent).

Anthracnose (Cylindrosporiose) - Le traitement fongicide conseillé en pré-cueillette est efficace contre cette maladie (Bulletin n° 14 du 11 Mai). Il ne sera renouvelé qu'à l'apparition des premiers symptômes : tâches rougeâtres virant au brun à la face supérieure des feuilles, formation de coussinets blanc-rose à la face inférieure, puis chute des feuilles.

Produits conseillés : oxyquinoléate de cuivre 50 g m.a./hl
doguadine 80 g m.a./hl
dithianon 50 g m.a./hl

PECHER

Puceron vert (Myzus) - Surveiller les colonies pour intervenir seulement en cas d'infestation importante.

Remarques :

- Les auxiliaires (déjà nombreux) peuvent contenir dès maintenant des populations faibles à moyennes.
- Actuellement, la présence de pucerons ailés au sein des colonies annonce le début de la migration sur des plantes basses.
- Un traitement injustifié (faible population, nombreux pucerons ailés, auxiliaires actifs) risque de retarder la migration naturelle.
- Si un traitement est justifié dans les vergers où une efficacité insuffisante du PIRIMOR G a été constatée, on préférera l'emploi du CRONETON ou de l'ORTHENE.
- De toute façon, la pulvérisation devra être très abondante et l'application localisée aux foyers : on évitera autant que possible un traitement généralisé au verger.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

POIRIER

Tavelure - La protection devra être assurée avant les prochaines pluies.

Carpocapse - Les sorties en élevage se poursuivent. Les captures ont été continuelles jusqu'à la fin du mois de Mai avec des conditions très favorables à la ponte. La protection assurée par les produits classiques (larvicide) sera renouvelé 15 à 18 jours après le premier traitement.

Nous précisons dès maintenant qu'un aménagement de la lutte contre la 2e génération ne peut être envisagée qu'après une protection soignée contre la 1ère génération actuellement en cours.

POMMIER

Tavelure et oïdium - Voir Bulletins précédents.

Carpocapse - Voir poirier.

Mineuse marbrée (Lithocolletis blancardella) - Poursuivre l'observation dans les vergers habituellement contaminés (se reporter aux photos de dégâts publiées dans le Bulletin n° 15 du 19 Mai).

Si le seuil prévisionnel de 200 mines/100 feuilles est atteint, une intervention sera conseillée à une date ultérieure : observation de dégâts sur la 1ère génération et lutte contre la 2e génération.

Acariens rouges - Des populations importantes sont actuellement observées notamment dans certains vergers de la région de ST SERNIN - GROSPIERRES : intervenir le cas échéant en tenant compte des indications données dans notre Bulletin n° 13 du 5 Mai.

PRUNIER

Carpocapse des prunes - Le premier vol reste soutenu et la protection a déjà dû être assurée (Bulletin n° 15 du 19 Mai).

PETITS FRUITS

FRAMBOISIER

La récolte débute dans la région de ROSIERES.

Respecter impérativement les délais d'emploi avant récolte.

750